



## Valeurs indépendantes globales

Les points suivants représentent la position collective mondiale du secteur de la musique enregistrée indépendante, exprimée par WIN. Ces points sont d'égale portée et ne sont pas classés en fonction d'une quelconque hiérarchie ou importance.

**1. Nous, les indépendants, œuvrons pour accroître la valeur de la musique et de l'industrie musicale.** Les entreprises musicales indépendantes doivent avoir pleinement accès au marché et aux meilleures conditions disponibles. Les droits des indépendants doivent être valorisés et rémunérés au plus haut niveau. Nous œuvrons pour que toutes les entreprises de notre secteur aient les moyens de maximiser la valeur de leurs droits.

**2. Nous défendons la liberté des créateurs de décider de la façon dont leur musique est utilisée et leur droit à vivre de leur travail,** lequel devrait être reconnu comme un droit humain fondamental. Nous encourageons les artistes et les entreprises musicales indépendantes à dénoncer sans détour toute utilisation de la musique pouvant entraver cette liberté. Nous estimons que toutes les utilisations de la musique doivent être soumises à une autorisation et à des accords de licence négociés de manière juste.

**3. Nous soutenons les entreprises musicales indépendantes qui considèrent les artistes avec lesquels elles travaillent comme des partenaires clés** et qui collaborent avec eux sur la base de contrats équitables. Nous notons que ces entreprises sont des investisseurs qui méritent une juste rémunération, au même titre que les artistes. Nous nous réjouissons du choix et de la variété des modèles économiques mis à la disposition des artistes par les entreprises musicales indépendantes.

**4. Nous encourageons la transparence et l'équité dans le marché de la musique,** notamment dans la diffusion numérique. Toutes les parties concernées sont en droit d'exiger des conditions commerciales claires. Nous promouvons les modèles économiques justes et responsables qui offrent aux artistes, aux entreprises et aux amateurs de musique un avenir dynamique et prometteur.

**5. Nous soutenons les initiatives de lutte contre les abus de marché et nous nous opposons aux phénomènes de concentration excessive** dans tout l'écosystème musical dès lors qu'ils auraient pour conséquence de limiter l'accès des acteurs au marché et le choix des consommateurs. Nous promouvons l'accès au marché et nous encourageons les réponses collectives du secteur indépendant face aux possibles conduites anticoncurrentielles.

**6. Nous observons que toutes les entreprises musicales indépendantes apportent une contribution locale à la culture, à la diversité, à l'emploi et au développement à l'international,** et qu'elles amplifient la réussite économique des industries connexes. Nous appelons les autorités publiques à promouvoir et soutenir le secteur de la musique indépendante. L'accès aux financements et aux marchés locaux et internationaux, les crédits d'impôt et les politiques d'incitation à l'investissement dans la musique doivent être des priorités.



worldwide  
independent  
network



**7. Nous appelons à l'adoption et la protection complètes des droits conférés aux détenteurs d'enregistrements sonores** dans les traités internationaux sur tous les territoires. Nous promouvons les initiatives qui améliorent la transparence, le fonctionnement démocratique et l'efficacité des sociétés de gestion collective afin que les revenus soient répartis et distribués avec précision aux titulaires de droits concernés.

**8. Nous encourageons et promouvons activement l'innovation et l'émergence de nouveaux débouchés commerciaux pour les œuvres musicales.** Nous soutenons le développement des technologies vertueuses et la création de nouveaux partenariats et structures commerciales dans le respect des bonnes pratiques de notre industrie.

**9. Nous défendons l'équité, la diversité, l'inclusion et la durabilité dans la filière musicale.** Nous encourageons les bonnes pratiques, les initiatives et les projets locaux en faveur de la diversité et de l'inclusion, ainsi que les actions collectives et individuelles qui répondent à l'urgence climatique et environnementale.

**10. Les indépendants travaillent de concert à la construction d'un écosystème solide, éthique et uni** qui encourage le partage des connaissances, les échanges et la coopération internationale, ainsi que la création de débouchés pour les entreprises musicales indépendantes et leurs organes représentatifs dans le monde entier.